



Des entretiens clients menés en toute sérénité

Les travaux de rénovation énergétique sont une bonne nouvelle pour vos clients, pour le climat et pour vous! Conseillez vos clients – ils vous en seront reconnaissants.



Saisir les opportunités

Les clients sont à votre écoute. Face à un projet de construction, ils sont souvent avides des conseils que peuvent leur fournir les spécialistes. Grâce à votre savoir-faire, aidez vos clients à réaliser des économies d'énergie et d'argent.



Pour vos clients, vous représentez une personne de confiance:

- qui résout leurs problèmes.
- qui permet d'éviter les difficultés grâce à une planification prévoyante.
- prête à offrir des conseils compétents et à adopter une vision globale de la situation, qu'il s'agisse d'une mesure énergétique simple ou d'un projet de rénovation complexe en plusieurs étapes.
- qui, selon les cas, fera appel à des experts spécialisés pour mettre sur pied des solutions durables en matière d'énergie, tels:
 - un conseil incitatif pour remplacer le chauffage;
 - un conseil énergétique CECB incluant les variantes de rénovation;
 - un concept d'assainissement avec conseil sur les processus;
 - le traitement des demandes de subvention.
- à laquelle ils s'adresseront à nouveau pour bénéficier de prestations de service et qui se feront un plaisir de vous recommander auprès d'autres clients.

Bon pour les finances, le confort et le climat

Avantages financiers

Les avantages des assainissements énergétiques ne sont plus à démontrer: baisse des coûts énergétiques, maintien voire augmentation de la valeur du bien immobilier, économies d'impôts et subventions.

Le Programme Bâtiments, initié par la Confédération et les cantons, soutient en effet les rénovations énergétiques de bâtiments par le biais de subventions.

Éviter la perte de valeur

La loi sur le CO₂ révisée prévoit une réglementation plus stricte en ce qui concerne les émissions de CO₂ des bâtiments. Les propriétaires planifiant dès à présent une rénovation énergétique sont par conséquent

bien inspirés. Ils maintiennent ainsi, voire augmentent, la valeur de leur bien immobilier.

Plus de confort

Une enveloppe du bâtiment assainie du point de vue énergétique a un effet positif sur le climat. Des installations techniques du bâtiment modernes diminuent l'entretien et améliorent le réglage des installations.

Protection du climat

Les émissions de CO₂ peuvent être massivement réduites grâce à une bonne isolation. Si l'on recourt en plus aux énergies renouvelables, les émissions de CO₂ peuvent même être totalement supprimées.

Formation continue

Conseiller énergétique des bâtiments avec brevet fédéral

Dans le cadre de rénovations durables, le conseiller énergétique des bâtiments est actif comme spécialiste, planificateur, coordinateur et conseiller. Plus d'informations sur polybat.ch



Informations complémentaires:
www.leprogrammebatiments.ch
Enveloppe des édifices Suisse,
gebäudehülle.swiss/fr

Pilier de la politique énergétique et climatique suisse

Plus d'efficacité énergétique et moins d'émissions de CO₂

Le Programme Bâtiments initié par la Confédération et les cantons poursuit le renouvellement énergétique du parc immobilier suisse et contribue de manière significative à la diminution des émissions de CO₂ dans le pays. Il soutient financièrement les propriétaires dans la mise en œuvre de mesures visant à réduire la consommation énergétique et les émissions de CO₂ de leurs biens immobiliers. Font notamment partie de ces mesures l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement de chauffages fonctionnant aux énergies fossiles ou à l'électricité par des systèmes de chauffage recourant aux énergies renouvelables, le raccordement à un réseau de chaleur, les assainissements énergétiques complets des anciennes constructions conformément au label Minergie-P ainsi que les nouvelles constructions répondant à ce même label.



© Fluwiff (Gerry Nitsch) / Le Programme Bâtiments

Le conseil énergétique CECB est le meilleur point de départ pour une rénovation énergétique.

Fort potentiel d'action au sein du parc immobilier suisse

Plus d'un million de maisons ne sont pas suffisamment isolées en Suisse et nécessitent un assainissement énergétique d'urgence. Par ailleurs, deux tiers des bâtiments sont encore chauffés à l'heure actuelle en recourant aux énergies fossiles ou à l'électricité. C'est là qu'entre en jeu *Le Programme Bâtiments*. En 2018, 211 millions de francs ont été versés en guise de subventions. Des investissements supplémentaires de l'ordre de 390 millions de francs, dont le principal bénéficiaire est le secteur suisse de la construction, ont été enregistrés.

Aperçu des mesures subventionnées

- Enveloppe du bâtiment
- Chauffages à bois
- Pompe à chaleur
- Raccordement à un réseau de chauffage
- Capteurs solaires
- Ventilation intérieure
- Amélioration de la classe d'efficacité CECB
- Réduction des besoins de chaleur et des besoins en énergie pour le chauffage
- Rénovation complète avec certificat Minergie
- Rénovation complète avec CECB
- Bonus pour une rénovation complète
- Nouvelle construction / nouvelle construction de remplacement avec Minergie-P ou CECB A/A
- Nouvelle construction / extension du réseau de chaleur ou de l'installation de production de chaleur
- Prestations d'analyse et de conseil (p. ex. CECB, conseils incitatifs)
- Formations et certifications (p. ex. Minergie)



Différences cantonales

Les cantons sont libres de déterminer les mesures subventionnées et les conditions qui s'y rapportent. Le Modèle d'encouragement harmonisé des cantons (ModEnHa 2015) constitue la base de référence.

Adopter la bonne marche à suivre grâce à une planification globale

Les maîtres d'ouvrage dépendent souvent du conseil des experts. Saisissez cette occasion pour conseiller votre client sur l'ensemble du projet.

